

Deux de ses enfants furent également guéris, l'un du mal de dents, l'autre du mal d'oreilles, après la promesse de deux messes en l'honneur de la Vierge du T. S. Rosaire : Dame F. RICARD.

CONCEPTION VIELAGE, N. H. : Mille remerciements à la Reine du T. S. Rosaire pour une faveur signalée que j'ai obtenue, après plusieurs Neuvaines faites en son honneur, et la promesse de publication dans les Annales : UNE AB.

GENTILLY : Mon bébé qui n'est âgé que de cinq mois, a été préservé du risle : j'avais promis la publication de cette faveur, si je l'obtiens. Aujourd'hui, je m'acquitte de ma promesse, après avoir fait brûler une lampe devant la statue de N. D., accomplissant cet acte avec une Neuvaine en son honneur : L. L.

COOKSHIRE : Mon mari a été guéri d'une inflammation au cerveau, après une Neuvaine de 15 chemins de croix et la promesse de publication, avec plusieurs autres faveurs. Pour moi, j'ai obtenu aussi plusieurs faveurs : Dame J. LEROUX.

CAP DE LA MAGDELEINE : Une famille remercie N. D. du Rosaire pour une faveur obtenue après une Neuvaine et la communion au dernier jour : UNE AB.—CHAMPLAIN : Un père de famille remercie N. D. du Cap, pour sa guérison : une mère pour plusieurs grâces obtenues : B. M.—STE ANNE DE LA PERADE : Dame